AVIS

Aménagement des conditions consenties au personnel - Mai 2019

Service émetteur	HRCO/SSA/CJS		
Demande de	Pour les salariés : le correspond RH habituel		
renseignements			
Date du document	02/05/2019	Numéro	A_BDDF_2019_04_035_FR
C1 RESTREINT			

1 CRÉDITS À LA CONSOMMATION

Taux à appliquer

Expresso Agent SG (à compter du 01.04.2019)

Crédit Compact (à compter du 01.04.2019)

Réservéa du personnel (à compter du 01.01.2018)

3,26%

3,94%

3,98%

- Alterna

Option crédit : souscription gratuite, une prolongation de garantie constructeur de 2 ans sur vos équipements

. Encours revolving utilisé pour la nouvelle production

(à compter du 01.01.2019)

Mini	Maxi	
0,00€	3 000,00 €	11,01%
3 000,01 €	4 500,00 €	8,27%
4 500,01 €	6 000,00 €	8,27%
6 000,01 €	7 000,00 €	3,98%
7 000,01 €	15 000,00 €	3,98%
15 000,01€	21 500,00€	3,98%

. <u>Prêt Direct</u>: à compter du 01.01.2018 3,98%

- Intérêts débiteurs maximum (à compter du 01.04.2019) 13,41%

C1 RESTREINT 1/4

2 PRÊTS À L'HABITAT

2.1 Prêts immobiliers à taux fixe

Avance logement (à compter du 01.05.2019)

	Taux à appliquer	
≥ à 3 ans et ≤ 7 ans	0,11%	
> à 7 ans et ≤ 10 ans	0,35%	
> à 10 ans et ≤ 12 ans	0,42%	
> à 12 ans et ≤ 15 ans	0,53%	
> à 15 ans et ≤ 17 ans	0,60%	
> à 17 ans et ≤ 20 ans	0,67%	
> à 20 ans et ≤ 25 ans	0,88%	
> à 25 ans eτ ≤ 30 ans	1,61%	

<u>Prêts immobiliers, Prêts Conventionnés, Prêts à l'Accession Sociale à Taux Fixe,</u> (à compter du 01.05.2019)

	Taux à appliquer	
≥ à 3 ans et ≤ 7 ans	0,15%	
> à 7 ans et ≤ 10 ans	0,50%	
> à 10 ans et ≤ 12 ans	0,60%	
> à 12 ans et ≤ 15 ans	0,75%	
> à 15 ans et ≤ 17 ans	0,85%	
> à 17 ans et ≤ 20 ans	0,95%	
> à 20 ans et ≤ 25 ans	1,25%	
> à 25 ans et ≤ 30 ans	2,30%	

2.2 Prêts immobiliers à taux mixte

Une première phase à taux fixe suivie d'une seconde phase à taux révisable (à compter du 01.01.2015) :

SUSPENSION PROVISOIRE DU TUNNEL +1/-1% SUSPENSION PROVISOIRE DU TUNNEL +2/-2%

2.3 Prêts immobiliers, prêts Conventionnés, prêts à l'Accession Sociale à Taux Révisable

Y compris rachat de prêts externes si le salarié n'était pas salarié SG quand il a souscrit le prêt (taux de réescompte du mois pour les nouveaux concours)

(à compter du 01.04.2016)

SUSPENSION PROVISOIRE DU TUNNEL +1/-1%

SUSPENSION PROVISOIRE DU TUNNEL +2/-2%

C1 RESTREINT 2/4

2.4 Taux de transformation Prêt immobilier à Taux Révisable en Taux Fixe

Se référer à l'Avis diffusé par BDDF/CLI/ANI qui indique BTAN*+ 1,60 (ou 1,20 si offres émises avant le 01/03/2009) et minorer ce taux fixe Client de 0,15.

2.5 Renégociation des Prêts à Taux Fixe en Prêts à Taux Fixe, y compris Avance Logement

Il a été décidé d'appliquer la même règle pour le personnel que pour les clients, à savoir de limiter à deux le nombre maximum de renégociations pour un prêt donné sur une période de 3 ans glissants et de refuser les renégociations portant sur des différentiels de taux inférieurs à 40 pbs.

(à compter du 01.05.2019)

	Taux à appliquer	
≥ à 3 ans et ≤ 5 ans	0,21%	
> à 5 ans et ≤ 6 ans	0,31%	
> à 6 ans et ≤ 7 ans	0,37%	
> à 7 ans et ≤ 8 ans	0,77%	
> à 8 ans et ≤ 9 ans	0,81%	
> à 9 ans et ≤ 10 ans	0,84%	
> à 10 ans et ≤ 11 ans	0,97%	
> à 11 ans et ≤ 12 ans	0,99%	
> à 12 ans et ≤ 13 ans	1,16%	
> à 13 ans et ≤ 14 ans	1,17%	
> à 14 ans et ≤ 15 ans	1,19%	
> à 15 ans et ≤ 16 ans	1,30%	
> à 16 ans et ≤ 17 ans	1,31%	
> à 17 ans et ≤ 18 ans	1,42%	
> à 18 ans et ≤ 19 ans	1,42%	
> à 19 ans et ≤ 20 ans	1,43%	
> à 20 ans et ≤ 21 ans	1,74%	
> à 21 ans et ≤ 22 ans	1,74%	
> à 22 ans et ≤ 23 ans	1,75%	
> à 23 ans et ≤ 24 ans	1,75%	
> à 24 ans et ≤ 25 ans	1,76%	
> à 25 ans et ≤ 26 ans	2,81%	
> à 26 ans et ≤ 27 ans	2,82%	
> à 27 ans et ≤ 28 ans	2,82%	
> à 28 ans et ≤ 29 ans	2,83%	

C1 RESTREINT 3/4

^{*}ou OAT si durée restant à courir > à 5 ans

2.6	Renégociation	des Prêts à	Taux Fixe en Prêts	Immobiliers à	Taux Révisable
-----	---------------	-------------	--------------------	---------------	----------------

(à compter du 01.04.2016)

SUSPENSION PROVISOIRE DU TUNNEL +1/-1% SUSPENSION PROVISOIRE DU TUNNEL +2/-2%

2.7 Prêts in fine

A compter du 01.09.2012 une majoration de 0,50% des grilles amortissables est applicable à tous les prêts in fine signés par les salariés SG (nouvelles productions et renégociations).

3 CRÉDIT RELAIS

Taux à appliquer

Crédit Relais (à compter du 01.05.2019)

0,65%

C1 RESTREINT 4/4